

## MATRICE DES RÉSULTATS

### FORMATION DE FORMATEURS SUR LE GUIDE DE GESTION DES REMBOURSEMENTS DE CRÉDIT DE TVA

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	LIVRABLES DU GT	APPLICATION PAR LES ETATS MEMBRES	EVALUATION A POSTÉRIORI DU DISPOSITIF
<b>1. Définir une méthodologie d'élaboration d'une GAR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊗ Déterminer les risques les plus importants (une douzaine maximum) ;</li> <li>⊗ Affecter une cotation aux risques sélectionnés et définir le (ou les) seuil(s) de risque global.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊗ Une fiche méthodologique descriptive du processus d'élaboration d'une GAR est produite ;</li> <li>⊗ Une GAR de référence est élaborée.</li> </ul>	<p>Une GAR nationale est produite conformément aux préconisations du guide et du GT. Elle est mise en œuvre et tire les conséquences dans le processus de contrôle.</p> <p>La déclinaison en cascade de la formation dans les Etats membres est réalisée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une évaluation de la mise en œuvre de la GAR est réalisée faisant ressortir le bilan du dispositif (évolution du taux de rejet, des montants budgétaires remboursés...);</li> <li>- Utilisation effective par les services ;</li> <li>- Une étude d'impact est régulièrement réalisée pour mettre à jour les paramètres de la GAR ;</li> <li>- Des contrôles internes sont réalisés.</li> </ul>
<b>2. La nature des contrôles à mettre en œuvre/risques détectés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊗ Définir à partir des résultats de l'analyse risque des contrôles à mettre en œuvre (contrôle sur pièces ou contrôle sur place, vérification partielle ou générale).</li> </ul>	<p>Une fiche "arbre de décision" est produite comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les résultats du CSP ;</li> <li>▪ La nature de la décision;</li> <li>▪ Les motifs de programmation le cas échéant.</li> </ul>		